

16 SEPTEMBRE 2011

EDF a remis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire les évaluations complémentaires de sûreté pour son parc de production

EDF a remis à l'ASN ses 19 rapports d'évaluations complémentaires de sûreté pour ses sites nucléaires en exploitation et en construction. Ce ré-examen approfondi de la conception des centrales post-Fukushima a été réalisé à la demande du gouvernement français conformément au cahier des charges publié par l'ASN, le 5 mai 2011.

Ces rapports consistent à réévaluer les centrales existantes et en construction (intégrant les EPR) et de s'assurer ainsi des marges de sûreté des installations face :

- aux risques de séisme et d'inondation,
- à la perte simultanée de la source de refroidissement et des alimentations électriques,
- aux conséquences en cas d'accidents graves,
- aux règles appliquées dans le domaine de la sous-traitance.

Effectuées pour l'ensemble d'un site, ces évaluations menées par plus de 300 ingénieurs d'EDF consistent à prendre en compte des situations extrêmes qui dépasseraient celles retenues lors de la conception des installations nucléaires et des réexamens de sûreté successifs.

Ces analyses témoignent en premier lieu d'un bon niveau de sûreté sur l'ensemble du parc nucléaire d'EDF. Des mesures complémentaires post-Fukushima ont été proposées à l'ASN, poussant plus loin les hypothèses, et ce pour concourir à élever encore le niveau de sûreté des centrales. Le parc nucléaire d'EDF repose en effet sur les principes de l'amélioration continue. Les installations existantes, comme les nouvelles, bénéficient ainsi en permanence du retour d'expérience de toutes les centrales, et tirent les enseignements des accidents qui surviennent dans le monde.

A l'issue de l'instruction par l'ASN fin 2011, EDF élaborera un plan d'action qui s'étalera sur plusieurs années, comprenant à la fois les études complémentaires et les modifications décidées.

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à près de 28 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 65,2 milliards d'euros dont 44,5 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.



*Un geste simple pour l'environnement,
n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.*

www.edf.com

EDF SA au capital 930 406 055 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

CONTACTS PRESSE :

Jill Coulombe +33 (1) 40 42 24 25 / +33 (1) 40 42 46 37

Emilie Prade +33 (1) 40 42 33 91/ +33 (1) 40 42 46 37

